

Bonjour,

Je souhaite que le courant de Contis et Lit et Mixe ne soit pas privatisé.

Suite à à l'enquête sur la délimitation transversale de la mer au sein du courant de Contis et Lit et Mixe, je suis favorable pour que la limite maritime soit sur la zone 4 (le plus proche possible du pont rose pour que notre courant soit un espace libre et non privatisé).

Cordialement  
Jacques BEUCHOT